

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 7 (1866), p. 17-18

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1866__7__17_0

© Société de statistique de Paris, 1866, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

I.

Procès-verbal de la séance du 4 novembre 1865.

Le samedi 4 novembre 1865, la Société de statistique de Paris s'est réunie dans le nouveau local de ses séances (mairie du 4^e arrondissement, 20, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie), sous la présidence de M. Victor Fouché, conseiller à la Cour de cassation.

Le procès-verbal est lu et adopté.

M. le secrétaire propose la candidature au titre de membre titulaire de la Société, de MM. le docteur Lunier, inspecteur général du service des aliénés, le docteur Pondevaux, Bomier, rédacteur au ministère de la maison de l'Empereur, et Boutmy, homme de lettres.

Conformément à son règlement, la Société renvoie la nomination à sa plus prochaine séance.

M. Loua donne lecture d'un mémoire sur l'application aux hôpitaux de Paris d'une nouvelle formule de détermination de la mortalité dans ces établissements.

Cette lecture provoque les observations ci-après de M. le président :

« Les différences de mortalité dans les hôpitaux de Paris ne sauraient s'expliquer entièrement ni par l'infériorité des conditions hygiéniques de quelques-uns de ces établissements, ni par l'habileté plus ou moins grande des membres du service médical attaché à chacun d'eux. Pour en connaître les véritables causes, il serait préalablement nécessaire de savoir comment les malades sont répartis dans les divers hôpitaux par le bureau central d'admission. Selon, en effet, que certains hôpitaux sont plus ou moins encombrés, ou momentanément ou habituellement, on dirige sur eux les malades dangereusement ou légèrement atteints, c'est-à-dire ceux dont le traitement doit durer plus ou moins longtemps. De là une mortalité plus ou moins élevée. Il faudrait pouvoir tenir compte également des conditions hygiéniques ordinaires des populations ouvrières que comprend la circonscription de chaque maison hospitalière. Si ces conditions sont défavorables, il est évident que les maladies seront graves et les chances de guérison corrélativement faibles. Maintenant il est incontestable que les conditions hygiéniques propres aux divers établissements, particulièrement au point de vue de l'exposition de l'édifice, puis de la dimension des salles et par conséquent du cube d'air affecté à chaque malade, enfin de la ventilation, doivent exercer une notable influence sur la mortalité. Un travail de la nature de celui qui vient d'être lu n'en a pas moins son utilité, en ce sens qu'il signale à

l'administration les hôpitaux plus ou moins favorisés en ce qui concerne la guérison de leurs malades, et qu'elle est ainsi appelée à rechercher les causes des différences que mettent en relief ses propres publications. »

« Et d'abord, répond M. Loua, mon travail n'est pas l'œuvre d'un médecin, mais bien d'un statisticien opérant sur les documents qu'il recueille dans les publications officielles; j'ai dû, en conséquence, m'en tenir aux faits, sans me préoccuper des causes, que l'administration de l'Assistance publique est seule en mesure de rechercher efficacement. Je ferai remarquer en outre que mon travail avait surtout pour objet l'application d'une méthode particulière de calcul qui permet, seule, d'obtenir des résultats comparables. »

A la suite de ces observations, M. le secrétaire donne lecture, en l'absence de l'auteur, d'un premier mémoire de M. le docteur Boudin sur la statistique des coups de foudre mortels.

Au sujet de cette lecture, quelques membres expriment l'opinion que les observations réunies par l'auteur, quoique déjà nombreuses et pleines d'intérêt, ne sont point encore suffisantes pour justifier des conclusions définitives sur certains phénomènes de fulguration. Ils craignent, en outre, que plusieurs de ces observations, empruntées aux journaux (qui, comme on sait, ont une tendance naturelle à amplifier, à dramatiser les accidents de toute nature qui leur sont communiqués), n'aient pas le caractère d'authenticité qu'exigent de semblables recherches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Procès-verbal de la séance du 2 décembre 1865.

Le 2 décembre 1865, la Société de statistique s'est réunie sous la présidence de M. Millot.

Le procès-verbal est lu et adopté.

Sur la proposition de M. le secrétaire, la Société confère le titre de membre titulaire aux personnes ci-après, dont la candidature avait été posée dans la séance précédente :

MM. le docteur Lunier, inspecteur général des établissements d'aliénés et du service médical des prisons; le docteur Pondevaux; Bomier, rédacteur au ministère de la maison de l'Empereur; Boutmy, homme de lettres.

M. Millot donne lecture de trois notes : la première sur les contributions générales et les taxes locales comparées à Paris et dans l'ensemble de la France; la seconde sur le commerce comparé de Paris et de l'ensemble du pays; la troisième sur le commerce comparé de la France et de l'Angleterre.

A l'occasion de cette dernière note, M. Wolowski, qui est de retour d'un récent voyage en Angleterre, où il est allé étudier l'organisation des banques dans ce pays, donne sur cette organisation, et notamment sur les opérations de la chambre de liquidation (*clearing house*), d'intéressants détails.

M. le docteur Bertillon lit la première partie d'un mémoire sur la construction des tables de mortalité.

La séance est levée à la suite de cette communication.
